


<p>République et canton de Genève</p>  <p>Commune d'Anières</p>	<p>Législature 2015-2020</p> <p>Motion 2015-2020 M – 008 Dépôt : 6 mars 2017</p> <p>Séance du Conseil municipal du Mardi 14 mars 2017</p>
--	---

Proposition présentée par les Conseillers municipaux :

Mmes Denyse BARBEZAT-FORNI, Claudine HENTSCH et M. Philippe GAILLARD

**Proposition de motion**

**« Pour une soirée publique d'information »**

Vu l'art. 23, alinéa 1, lettre b) du règlement du Conseil municipal de la commune d'Anières du 19 avril 2005, modifié le 22 mars 2016 – LC 02 111 ;

Vu les dossiers importants traités actuellement et les projets à venir,

Vu l'exposé des motifs ;

**le Conseil municipal  
par xxx oui – xxx non – xxx abstention(s)  
invite l'Exécutif**

à l'instar de la commune de Pregny-Chambésy par exemple, à organiser, une fois par année, une soirée publique d'information à l'intention de ses habitants qui souhaitent découvrir, à travers la présentation de chaque membre de l'Exécutif, les projets d'importance de la Commune, en cours et à venir.

---



Commune d'Anières

## **Proposition de motion – Exposé des motifs**

### **« Pour une soirée publique d'information »**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Cela fait bientôt deux ans qu'un nouvel Exécutif a pris les commandes de notre Commune avec une équipe largement renouvelée de Conseillers municipaux.

Grand nombre de projets sont à l'étude, vont être réalisés ou ont été réalisés :

- Acquisition de logements.
- Rénovation de l'immeuble des Avallons.
- Création et aménagement de parkings souterrains.
- Voirie intercommunale.
- Ramassage des déchets.
- Aménagement du carrefour de la douane pour la sécurisation du trafic routier et des piétons.
- Aménagement d'une nouvelle mairie.
- Plan directeur communal.
- Installation de la fibre optique.
- Morgins, rénovation de la colonie Les Mélèzes.
- Etc, etc, etc.

Il nous paraît donc important, par souci de transparence et de bonne communication, d'inviter les Aniérois à assister, au minimum une fois par année, à une séance d'information qui permettrait à chaque membre de l'Exécutif de présenter ses dossiers en cours et à venir et aux Aniérois de poser leurs questions. Cet événement serait aussi l'occasion pour la population de discuter avec ses élus.

---